Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Le Bulletin bimensuel

Le 18 juin 2004 Volume 17 Numéro 10

LA FRANCE

La France est le premier producteur de blé tendre et le deuxième producteur de blé dur de l'Union européenne (UE). Son secteur de transformation agroalimentaire est également le plus important en Europe et vient en deuxième place après celui des É. U. Ensemble, les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire figurent largement en tête des activités économiques de la France, bien avant les secteurs de l'automobile, de l'électronique et de l'électricité. Dans le présent numéro du *Bulletin bimensuel*, on aborde la situation et les perspectives de l'agriculture et du secteur agroalimentaire de la France.

CONTEXTE

La France est un important joueur sur la scène mondiale dans le domaine de la production céréalière. Ses principales cultures sont le blé, le blé dur, l'orge et le maïs. Le secteur agricole procure de l'emploi à près de deux millions de personnes, mais le nombre de gens directement engagés dans les activités agricoles régresse régulièrement depuis plusieurs dizaines d'années.

La France compte près de 30 millions d'hectares (Mha) de terres agricoles qui se prêtent aux cultures annuelles et fourragères ainsi qu'à l'élevage. Cela représente 23 % environ de la superficie agricole totale des 15 pays membres à part entière de l'EU. La production agricole est concentrée dans les régions du Nord et de l'Ouest, où on retrouve les fermes les plus grandes et les plus productives. À l'exception de certains oléagineux et des tourteaux protéiques, la France est essentiellement autosuffisante en céréales et en oléagineux.

La superficie moyenne des exploitations est de 42 hectares, soit plus du double de celle des fermes de l'ensemble de l'UE. Près de 10 % des fermes françaises exploitent plus de 100 hectares et représentent plus de 40 % de la superficie agricole totale du pays.

En France, les superficies consacrées aux céréales ont faiblement augmenté au cours des vingt dernières années et atteignent aujourd'hui bon an mal an 9 Mha. En revanche, les superficies consacrées aux cultures oléagineuses et protéagineuses se sont multipliées par dix au cours de la même période, pour atteindre quelque 2,5 Mha.

La valeur de la production agricole française est estimée 63 milliards d'euros (G€) par année, soit 2,3 % du produit intérieur brut (PIB). Au cours des deux dernières décennies, on a observé une diminution régulière de la part de l'agriculture dans le PIB, sous l'effet du retard accumulé des prix des denrées par rapport à l'ensemble des prix.

Secteur de la meunerie

La France produit principalement du blé tendre d'hiver, dont 20 % environ est destiné à la meunerie. Le secteur de la meunerie représente près de 5 G€, soit 4 % environ des 130 G€ du secteur agroalimentaire. Les autres pays membres de l'UE constituent le plus gros débouché pour les exportations de farine française, absorbant 250 000 tonnes (t) ou 20 % des exportations totales. Les principaux débouchés à l'exportation sont Cuba, le Soudan et la Mauritanie qui ensemble comptent pour 11 % environ des exportations.

Le ralentissement survenu récemment dans les exportations de farine est préoccupant pour le secteur de la meunerie. Certains importateurs de longue date, comme l'Égypte et le Yémen, ont construit leurs propres meuneries, de sorte qu'ils importent désormais du blé plutôt que de la farine. En réaction à cette tendance, le secteur français de la meunerie a réduit sa capacité d'environ 1,5 million de tonnes (Mt) depuis 2001.

Fabrication d'aliments du bétail

Le secteur de la fabrication d'aliments du bétail n'a pas cessé de progresser depuis la mise en application de la réforme de la PAC, en 1992. Par suite du fléchissement des cours des céréales, sous l'effet notamment de la réforme de la PAC, ce secteur représente aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de près de 10 G€. Selon le Syndicat national des industriels de la nutrition animale (SNIA), cette filière compterait en France près de 350 fabricants d'aliments du bétail et produirait quelque 21,0 Mt d'aliments par année. Le blé est le premier composant en importance des rations servies aux animaux, soit 28 %, suivi du maïs à 16 %. Également selon le SNIA, 42 % des aliments du bétail sont destinés aux volailles, 30 % aux porcs et 19 % aux bovins.

Politique agricole commune de l'UE

L'agriculture française a été fortement influencée par la politique agricole commune (PAC) mise en place dans les années 1960. Bien que la France soit l'un des six pays qui ont fondé l'Union européenne, elle demeure unique à plusieurs égards : a) l'ampleur des superficies exploitables en agriculture; b) la diversité des productions agricoles, attribuable aux conditions climatiques variées et aux nombreux différents types de sol; et, c) la disponibilité de produits tropicaux provenant des départements et des territoires outre-mer.

Malgré la grandeur de son territoire, la France ne parvenait pas à atteindre l'autosuffisance alimentaire avant la formation du marché commun européen. Jusque-là, l'agriculture accusait du retard par rapport à celle des É. U., et c'est ce qui a motivé la génération montante d'agriculteurs de l'époque à exercer des pressions sur le gouvernement pour mettre en place des politiques favorisant la modernisation des méthodes agricoles. L'un des grands éléments de cette stratégie de modernisation fut d'encourager les agriculteurs âgés à cesser leurs activités de manière anticipée et de gérer l'attribution des terres libérées par les départs à la retraite.

Les changements déclenchés par la création du marché commun étaient considérables. La PAC contribua à protéger le marché intérieur de la France, et les mécanismes d'intervention institués permirent de régulariser les cours des denrées agricoles, qui ont par la suite augmenté, et encouragèrent les investissements dans les exploitations agricoles. Les craintes d'une augmentation de la concurrence entre les pays membres, sous l'effet de la création du marché commun, furent estompées par une forte expansion des marchés intérieurs, puis par un essor constant des ventes dans les marchés internationaux.

Au cours des années 1980, la situation devait changer considérablement pour les pays membres de l'UE tels que la France. Les débouchés des denrées agricoles se saturaient, et la PAC rencontrait des obstacles de taille sur le plan budgétaire. Les revenus agricoles s'affaissaient fortement et le marasme qui touchait les secteurs des grandes cultures et de l'élevage mettait de nombreux agriculteurs en situation précaire sur le plan financier. Des réformes s'imposaient dans la PAC, principalement en ce qui regarde certaines mesures de soutien des prix, qui furent remplacées par des mesures d'aide fixe comme moyen palliatif. Entre-temps, l'UE tente de trouver des solutions à plus long terme à la faiblesse des prix des produits agricoles.

La PAC est de plus en plus soumise aux pressions liées à la mondialisation à mesure que l'UE s'engageait dans diverses négociations bilatérales et multilatérales. L'UE devait également tenir compte des consommateurs européens, qui se souciaient davantage de la qualité des aliments et de l'aspect environnemental de la production alimentaire que des difficultés liées à la fluctuation des stocks et des prix, difficultés qui avaient motivé en premier lieu la création d'un marché commun pour l'Europe.

À titre de membre à part entière de l'UE, la France s'est conformée à la PAC et en a bénéficié. Gel des terres, soutien des prix, constitution de stocks d'intervention et contrôle des exportations sont autant de mesures qui ont contribué au façonnement de l'agriculture française au cours des récentes décennies. L'existence de la PAC n'a toutefois pas empêché les groupes de pression français d'influencer les décisions prises à l'égard de cette politique ni à l'égard de toute autre politique touchant le secteur agricole. Ces groupes continuent de ne ménager aucun effort dans leurs démarches auprès du ministère de l'Agriculture, chargé de la politique intérieure, et auprès de l'UE afin de s'assurer que leurs intérêts seront pris en compte dans les décisions qui influencent l'agriculture.

Réforme de la PAC

Au fil des années, l'UE a progressivement abandonné le soutien direct à la production céréalière en faveur de paiements axés sur la superficie, (p. ex., dans les années 1990) et réduit le soutien fourni par les prix d'intervention à des niveaux généralement inférieurs aux prix mondiaux. L'accord de 2003 sur la réforme du PAC représente un pas de plus dans ce cheminement en stipulant qu'à partir de 2005 ou 2006, selon le pays, les paiements seront généralement fonction de l'ensemble de l'exploitation agricole et donc découplés des productions particulières. Le choix de production du producteur devrait donc refléter davantage les signaux du marché. Le plafond général imposé au soutien agricole restera en vigueur jusqu'en 2011. La France a choisi d'axer le paiement destiné à chaque exploitation agricole sur l'expérience particulière du producteur au cours de la période de référence, plutôt que d'adopter une approche axée sur la superficie moyenne comme l'ont fait certains autres pays. Le cas du blé dur sera plutôt complexe, puisque la réforme de la PAC prévoit le versement de « primes à la qualité » supplémentaires aux producteurs de blé dur des régions méridionales. Il n'est pas encore clair comment cette aide directe particulière s'intégrera au versement unique pour l'ensemble de l'exploitation. L'Allemagne, le R.-U., la Suède et les Pays-Bas ont exercé des pressions sur l'UE afin de réduire les dépenses avant l'entrée de 10 nouveaux pays dans l'Union. La France, qui est le principal bénéficiaire de la PAC (en 2001, elle a reçu près du quart des 40,5 G€ du budget de l'UE), s'est opposée aux changements proposés pour la PAC, selon lesquels les sommes versées aux agriculteurs seraient dissociées de production. Les changements proposés prévoient que les paiements directs soient soumis à un plafond de 300 000 € par exploitation et que les agriculteurs soient encouragés financièrement à améliorer la qualité des produits et à protéger l'environnement. En outre, les versements d'aide directe seraient réduits de 3 % par année, pour une réduction globale de 20 % d'ici 2010-2011. Les détracteurs de ces propositions, notamment la France et l'Irlande, soutiennent que les changements nuiraient à leur capacité de concurrence dans les marchés mondiaux, particulièrement vis-à-vis des É. U., qui ont augmenté considérablement le niveau de leurs subventions lorsqu'ils ont adopté leur plus récente loi agricole.

Le cycle de négociations de Doha et l'économie française

Une étude réalisée en 2003 à la demande du Groupe d'économie mondiale de sciences politiques a consisté à examiner les effets de la libéralisation agricole sur l'économie française, plus précisément dans le contexte du cycle de négociations de Doha organisé à l'initiative de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les auteurs de cette étude ont tenu compte de l'accession de la Chine à l'OMC, de la réforme de la PAC dans le cadre de l'Agenda 2000, de l'élargissement de l'UE et des récents accords commerciaux négociés par l'Union. Ils ont ainsi pu conclure que la libéralisation du commerce contribuerait à un accroissement des recettes de la France de l'ordre de 18 G€ par année.

Afin d'évaluer les effets de la libéralisation du commerce sur le secteur agricole, les auteurs ont envisagé deux scénarios. Premièrement, une libéralisation partielle prévoyant une réduction de 50 % des tarifs douaniers sur les denrées agricoles et des subventions à l'exportation de celles-ci, ainsi que des niveaux d'aide intérieure à l'agriculture tels que définis par l'OCDE, et deuxièmement, l'élimination totale des barrières douanières en agriculture. Dans

FRANCE : BILAN DU BLÉ

campagne agricole juillet à juin	**2001 -2002**	**2002 -2003**	**2003 -2004**	**2004 -2005p**
Superficie récoltée (kha)	4,46	4,90	4,56	4,90
Rendement (t/ha)	6,77	7,62	6,37	7,67
	…..……millions de tonnes…..……..			
Stocks de report	3,39	3,07	4,02	2,29
Production	30,23	37,32	29,06	37,60
Importations	0,32	0,29	0,20	0,20
Offre totale	**33,94**	**40,68**	**33,28**	**40,09**
Alimentation humaine et utilisation industrielle	7,27	7,37	7,37	7,40
Semences	0,42	0,42	0,42	0,42
Ventes (intra-UE) [1/]	7,54	7,27	8,59	7,50
Exportations [2/]				
Grain	*3,99*	*8,85*	*3,29*	*8,80*
Produit	*0,69*	*0,78*	*0,70*	*0,70*
Exportations totales	4,68	9,63	3,99	9,50
Alimentation animale, déchets, criblures [3/]	10,97	11,97	10,62	11,27
Utilisation totale	**30,87**	**36,66**	**30,99**	**36,09**
Stocks de fin de campagne	3,07	4,02	2,29	4,00

FRANCE : BILAN DU BLÉ DUR

campagne agricole juillet à juin	**2001 -2002**	**2002 -2003**	**2003 -2004**	**2004 -2005p**
Superficie récoltée (kha)	0,31	0,34	0,35	0,37
Rendement (t/ha)	4,38	4,80	3,95	5,14
	…..……millions de tonnes…..……..			
Stocks de report	0,105	0,106	0,135	0,096
Production	1,343	1,557	1,388	1,900
Importations	0,223	0,076	0,175	0,100
Offre totale	**1,671**	**1,739**	**1,698**	**2,000**
Consommation humaine	0,552	0,480	0,480	0,480
Semences	0,050	0,055	0,055	0,055
Ventes (intra-UE)	0,781	0,763	0,700	0,900
Exportations [2/]				
Grain	*0,014*	*0,092*	*0,150*	*0,150*
Produit	*0,070*	*0,112*	*0,110*	*0,110*
Exportations totales	0,084	0,204	0,260	0,260
Alimentation animale, déchets, criblures [4/]	0,098	0,102	0,107	0,155
Utilisation totale	**1,565**	**1,604**	**1,602**	**1,850**
Stocks de fin de campagne	0,106	0,135	0,096	0,150

[1/] comprend les produits
[2/] comprend l'aide alimentaire et autres expéditions
[3/] comprend le grain consommé ou transformé en provende sur la ferme
[4/] comprend le grain utilisé sur la ferme
p : prévision, AAC, CIC
Source : Office national interprofessionnel des céréales (ONIC)

les deux cas, les auteurs ont conclu que la protection des céréaliculteurs et des éleveurs français se faisait essentiellement au détriment des secteurs de la transformation agroalimentaire, de l'horticulture et de l'élevage intensif. Comme la France produit grosso modo deux fois plus de céréales qu'elle n'en utilise, la libéralisation du commerce devrait se traduire par un recul de la production céréalière.

SITUATION 2003-2004

Le blé, le blé dur, le maïs, l'orge et le colza représentent plus de 90 % des céréales et oléagineux produits en France. Le blé à lui seul représente près de la moitié de cette production. Vient ensuite le maïs, qui compte pour près du quart de la production. La répartition des principales productions céréalières et oléagineuses françaises est restée relativement stable au cours des dernières années.

De façon générale, la France ne concurrence pas le Canada sur les marchés mondiaux du blé puisqu'elle n'exporte pas normalement des blés de la qualité nécessaire pour fabriquer des pains moulés. La plupart des variétés cultivées en France sont de vrais blés d'hiver, et désignés comme blés roux. La teneur protéique des ces blés varie entre 10,5 % et plus de 14 %, se situant en moyenne à 12 %. Une proportion importante du blé français pourrait être mélangé à d'autres blés en vue d'en améliorer la panification, mais il est en bonne partie utilisé par la fabrication de pains sur la sole, de pains plats, de gâteaux, de biscuits et d'autres produits boulangés.

La France figure parmi les plus grands exportateurs de farine de blé au monde, grâce à des expéditions qui atteignent en moyenne 1,0 Mt par année, dont 25 % environ sont destinées à d'autres pays membres de l'UE. Les exportations de farine française à l'extérieur de l'UE se dirigent surtout vers l'Afrique du Nord, l'Égypte étant le client principal.

Blé (blé dur non compris)
En 2003-2004, la ***superficie récoltée*** de blé a été estimée à 4,6 Mha, en baisse par rapport à 4,9 Mha en 2002-2003. Ce repli est en partie attribuable au pourcentage inhabituel de semis détruits par l'hiver. En outre, les conditions très arides qui ont prévalu pendant la saison de croissance ont nui aux ***rendements***, qui ont été estimés à 6,4 tonnes l'hectare (t/ha), comparativement à 7,6 t/ha en 2002-2003. La ***production*** est évaluée à 29,1 Mt, en baisse par rapport à 37,3 Mt en 2002-2003. Les ***exportations*** (abstraction faite des échanges au sein de l'UE) sont prévues à 4,0 Mt, en baisse par rapport à 9,6 Mt. Ce recul s'explique par une réduction des stocks exportables. Le volume de blé utilisé à des fins fourragères devrait diminuer en raison de la concurrence livrée par les autres composants alimentaires, notamment l'orge. Selon les projections, les ***stocks de fin de campagne*** chuteraient, passant de 4,0 Mt à 2,3 Mt, leur plus faible niveau des récentes années.

Blé dur
En 2003-2004, la ***superficie récoltée***, qui est estimée à 0,4 Mha, n'a pratiquement pas changé par rapport à 2002-2003. Les conditions de sécheresse ont grandement diminué les ***rendements***, qui sont évalués à 4 t/ha pour 2003-2004. Par conséquent, la ***production*** est estimée à 1,4 Mt, contre 1,6 Mt en 2002-2003, tandis que les ***stocks de fin de campagne*** sont prévus à 0,1 Mt.

FRANCE : BILAN DU MAÏS

campagne agricole juillet à juin	**2001 -2002**	**2002 -2003**	**2003 -2004**	**2004 -2005p**
Superficie récoltée (kha)	1,91	1,79	1,64	1,75
Rendement (t/ha)	8,61	8,98	7,16	9,14
	…..…….millions de tonnes…..……..			
Stocks de report	2,49	2,43	2,49	1,90
Production	16,48	16,10	11,70	16,00
Importations	0,29	0,19	0,20	0,20
Offre totale	**19,26**	**18,71**	**14,39**	**18,10**
Alimentation humaine et utilisation industrielle	0,75	0,72	0,76	0,75
Semences	0,11	0,11	0,11	0,11
Ventes (intra-UE) [1/]	8,63	8,41	6,04	8,50
Exportations [2/]				
Grain	*0,16*	*0,26*	*0,12*	*0,20*
Produit	*0,77*	*0,75*	*0,72*	*0,80*
Exportations totales	0,93	1,01	0,84	1,00
Alimentation animale, déchets, criblures [3/]	6,41	5,99	4,74	4,99
Utilisation totale	**16,83**	**16,23**	**12,49**	**15,35**
Stocks de fin de campagne	2,43	2,49	1,90	2,75

FRANCE : BILAN DE L'ORGE

campagne agricole juillet à juin	**2001 -2002**	**2002 -2003**	**2003 -2004**	**2004 -2005p**
Superficie récoltée (kha)	1,71	1,64	1,75	1,60
Rendement (t/ha)	5,75	6,69	5,69	6,25
	…..…….millions de tonnes…..……..			
Stocks de report	1,67	1,57	1,80	1,21
Production	9,81	10,99	9,95	11,00
Importations	0,03	0,03	0,03	0,03
Offre totale	**11,50**	**12,59**	**11,78**	**12,24**
Utilisation intérieure	0,19	0,24	0,24	0,24
Semences	0,18	0,18	0,18	0,18
Ventes (intra-UE) [1/]	3,73	3,59	3,56	3,70
Exportations [2/]				
Grain	*1,19*	*2,05*	*1,37*	*1,97*
Produit	*0,86*	*0,83*	*0,83*	*0,83*
Exportations totales	2,05	2,88	2,20	2,80
Alimentation animale, déchets, criblures [3/]	3,78	3,90	4,39	3,62
Utilisation totale	**9,93**	**10,78**	**10,57**	**10,54**
Stocks de fin de campagne	1,57	1,80	1,21	1,70

[1/] comprend les produits
[2/] comprend l'aide alimentaire et autres expéditions
[3/] comprend le grain consommé ou transformé en provende sur la ferme
p : prévision, AAC, CIC
Source : Office national interprofessionnel des céréales (ONIC)

Maïs
En 2003-2004, la ***superficie récoltée*** a été estimée à 1,6 Mha, contre 1,8 Mha en 2002-2003. Cette baisse s'explique par le délaissement du maïs au profit de l'orge. Les ***rendements*** de maïs pour la campagne 2003-2004 sont estimés à 7,2 t/ha, ce qui représente une baisse de 20 % environ, à cause des conditions très arides. La ***production*** est estimée à 11,7 Mt, contre 16,1 Mt en 2002-2003. Les ***exportations*** pour 2003-2004 sont estimées à 0,8 Mt, en baisse, par rapport à 1,0 Mt, et l'utilisation fourragère est appelée à diminuer par suite de la diminution des disponibilités. Les ***stocks de fin de campagne*** sont évalués à 1,9 Mt, en baisse par rapport à 2,5 Mt en 2002-2003 et au plus faible niveau des récentes années.

Orge
En 2003-2004, la ***superficie récoltée*** a été estimée à 1,8 Mha, en hausse par rapport à 1,6 Mha en 2002-2003. Les ***rendements***, qui ont été évalués à 5,7 t/ha pour 2003-2004, ont reculé de près de 15 % à cause des piètres conditions de croissance. La diminution des rendements l'a emporté sur la hausse des superficies, de sorte que la ***production*** a fléchi de 9 % pour avoisiner 10,0 Mt. En raison de la réduction des volumes récoltés en 2003-2004, les ***exportations*** sont évaluées à 2,2 Mt, en baisse par rapport à 2,9 Mt en 2002-2003. On prévoit que ***l'utilisation fourragère*** augmentera en raison de l'avantage concurrentiel de l'orge, qui remplacera le blé dans les rations destinées aux volailles. Les ***stocks de fin de campagne*** devraient totaliser 1,2 Mt, contre 1,8 Mt en 2002-2003.

Colza
En 2003-2004, la ***superficie récoltée*** a à peine augmenté, pour s'établir à 1,1 Mha. Toutefois, les conditions arides ont nui aux ***rendements***, provoquant un recul de la production malgré la légère hausse des superficies. Par conséquent, la ***production*** est estimée à 3,3 Mt, par rapport à 3,4 Mt en 2002-2003. Malgré la récolte réduite, les ***stocks de fin de campagne*** demeurent inchangés à près de 0,5 Mt.

Prix de la campagne 2003-2004
Les prix des denrées agricoles européennes se sont raffermis considérablement en 2003-2004, en grande partie en raison de la sécheresse et

de la destruction par l'hiver, qui ont nui aux rendements de la plupart des céréales et des oléagineux. À titre d'exemple, le prix moyen du blé tendre s'est établi jusqu'ici à 174,15 €/t (FAB France), alors qu'il atteignait 113,08 €/t en 2002-2003. En outre, le prix moyen du colza a atteint jusqu'ici 311 €/t (CAF Hambourg), par rapport à 274 €/t au cours de la campagne agricole 2002-2003.

PERSPECTIVES POUR 2004-2005

Les perspectives des cultures se sont grandement améliorées pour les agriculteurs français, après une année de rendements à la baisse en raison des piètres conditions de croissance et des fortes pertes dues au gel. La production de la plupart des céréales et des oléagineux devrait augmenter de près de 20 % sous l'effet conjugué de l'accroissement des superficies récoltées et du regain des rendements.

L'incidence que pourrait avoir l'expansion de l'UE sur les exportations canadiennes n'est pas encore claire. Certains pays de l'Europe de l'Est comme la Pologne ont une assise territoriale relativement importante qu'ils pourraient exploiter pour accroître la production agricole; le potentiel existe pour eux de pénétrer des marchés de céréales et d'oléagineux établis. Ce sont évidemment les autres pays membres de l'UE qui offrent le meilleur potentiel comme clients éventuels. À court terme, l'incidence de l'expansion de l'UE sur les exportations canadiennes de céréales et d'oléagineux devrait être minime, surtout dans le cas du blé canadien qui jouit d'une réputation mondiale comme produit de qualité supérieure.

Blé (blé dur non compris)
En 2004-2005, la ***superficie récoltée*** devrait retourner près de la normale, en raison d'une destruction par l'hiver moins importante et de conditions d'humidité plus favorables qu'en 2003-2004. La superficie récoltée devrait s'établir à 4,9 Mha, en hausse par rapport à 4,6 Mha en 2003-2004. Compte tenu des ***rendements*** près des normales attendus en 2004-2005, le Conseil international des céréales (CIC) prévoit que la ***production*** atteindra 37,6 Mt, soit 30 % de plus qu'en 2003-2004 et le plus important volume depuis 1998-1999. Les ***stocks de fin de campagne*** devraient s'établir à 4,0 Mt, en hausse par rapport à 2,3 Mt en 2003-2004, mais en retrait par rapport à la moyenne quinquennale de 4,4 Mt.

Blé dur
En 2004-2005, la ***superficie récoltée*** devrait se chiffrer à 0,37 Mha, en légère hausse par rapport à 2003-2004. On s'attend à des rendements accrus, et selon les prévisions du CIC, la ***production*** augmenterait de 37 % pour atteindre 1,9 Mt. Les ***stocks de fin de campagne*** devraient totaliser 0,15 Mt, soit à peu près la moyenne quinquennale.

Maïs
En 2004-2005, on prévoit que la ***superficie récoltée*** atteindra 1,8 Mha, comparativement à 1,6 Mha en 2003-2004. Dans l'hypothèse de rendements près des normales, la ***production*** s'établira, d'après le CIC, à 16,0 Mt, en forte hausse par rapport aux 11,7 Mt engrangées en 2003-2004, lorsque la sécheresse a gravement diminué la récolte de maïs de la France. Les ***stocks de fin de campagne*** devraient atteindre 2,75 Mt, comparativement à 1,9 Mt en 2003-2004 et à la moyenne quinquennale de 2,4 Mt.

Orge
En 2004-2005, la ***superficie récoltée*** devrait atteindre 1,6 Mha, comparativement à 1,8 Mha au cours de la campagne précédente. Cette baisse s'explique principalement par le délaissement de l'orge au profit du maïs et du blé. Toutefois, en supposant un retour des conditions de croissance près de la normale, la reprise des rendements devrait amplement compenser la diminution des surfaces en orge. Par conséquent, le CIC prévoit que la ***production*** atteindra 11,0 Mt, en avance de 11 % par rapport à 2003-2004. Les ***stocks de fin de campagne*** devraient atteindre 1,7 Mt, comparativement à 1,2 Mt en 2003-04 et à la moyenne quinquennale de 1,5 Mt.

Colza
En 2004-2005, on prévoit que la ***superficie récoltée*** totalisera 1,1 Mha, soit pratiquement la même étendue que l'année précédente. Toutefois, compte tenu du regain des rendements lié à de meilleures conditions de croissance, la ***production*** devrait atteindre 3,4 Mt, par rapport à 3,3 Mt en 2003-2004. Les ***stocks de fin de campagne*** devraient demeurer inchangés à 0,05 Mt.

Prix pour la campagne 2004-2005
Compte tenu du retour près des normales des volumes de production des principales céréales et graines oléagineuses, on prévoit que les prix français tendront à la baisse en 2004-2005. Parmi les facteurs susceptibles d'influencer les prix des denrées au cours de la campagne agricole à venir figurent la fluctuation des taux de change, le volume de la production des principaux pays exportateurs de blé, le volume de la production américaine de maïs et celui de la production sud-américaine de soja et, enfin, la situation dans les principaux pays importateurs, comme la Chine, le Japon et l'Inde.

FRANCE : BILAN DU COLZA

campagne agricole juillet à juin	**2001 -2002**	**2002 -2003**	**2003 -2004**	**2004 -2005p**
Superficie récoltée (kha)	1,08	1,03	1,08	1,08
Rendement (t/ha)	2,65	3,30	3,08	3,15
	.....millions de tonnes.....			
Stocks de report	0,05	0,03	0,05	0,05
Production	2,87	3,41	3,32	3,40
Offre totale	**2,92**	**3,44**	**3,37**	**3,45**
Trituration	1,27	1,57	1,52	1,61
Alimentation animale, semences et déchets	0,77	0,65	0,78	0,82
Exportations	0,85	1,17	1,01	0,98
Utilisation totale	**2,89**	**3,39**	**3,32**	**3,40**
Stocks de fin de campagne	0,03	0,05	0,05	0,05

p : prévision, AAC
Source : Office national interprofessionnel des céréales (ONIC)

Pour de plus amples renseignements :
Stan Spak,
Analyste du marché
Téléphone : (204) 983-8467
Courriel : spaks@agr.gc.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2004

Version électronique disponible à www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@agr.gc.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :
Commission canadienne du blé, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés (AAC)